

## Compte-rendu conseil d'école N°

(18 juin 2018 / 18h à Marsaz)

### Membres du conseil d'école :

**Enseignantes :** Mme HAMON, Mme BAUDRIER, Mme DEMONT, Mme GUIBBERT, Mme GUILLEMOIS, Mme JEUNE, Mme SCHWARZ, Mme TERNOIS, Mme MARTIN, Mr DANNONAY.

**Maires :** M. DEBRIE (Bren), M. MORO (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

**Elus chargés des affaires scolaires :** M. BERNARD (Chavannes), Mme REYNAUD (Marsaz), Mme DOMENICHINI (Bren).

### Représentants des parents d'élèves :

- **Bren :** Mme MARCEL, Mme THIEBAUX, Mme CHANAL
- **Chavannes :** Mme PEYROT, Mme AZZOPARDI, Mme HERBLOT
- **Marsaz :** Mme MARION, M. LIEBAULT

### Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme VARAY Pascale

Maires : Mr MORO, maire de Marsaz.

### Secrétaire de séance : Mme JEUNE Lydie

## Parole aux enseignantes

### 1) Horaires des écoles du RPI

- Les horaires transmis à la DSDEN sont les suivants :

Ecoles	matin	Après-midi
MARSAZ	8H50-11H50	13H20 -16H20
CHAVANNES	8h55-12h	13h30-16h25
BREN	8h55-12h05	13h35-16h25

- L'inspection de circonscription a contacté la DSDEN, la commission qui statue sur les horaires a lieu le mardi 19 juin 2018 mais l'interlocuteur a mis en avant le fait qu'il ne devrait pas y avoir de problème. A l'heure de ce conseil d'école, il n'y a rien d'officiel.

### 2) Personnels des écoles

#### ❖ Cycle 1 – MARSAZ :

#### ⇒ Enseignantes :

- Mme JEUNE enseignante
- Mme BAUDRIER enseignante (à ¾ temps) et directrice de l'école.
- Une troisième enseignante complètera probablement Mme Jeune et Mme BAUDRIER un jour par semaine et serait donc deux jours dans l'école), comme ce fut le cas pour Mme TERNOIS Angèle.

#### ⇒ ATSEM :

- Charline RIOTORD
- Marie DIRAT

❖ **Cycle 1/2 - CHAVANNES :**

⇒ Enseignantes :

- Mme SCHWARZ Fanny enseignante
- Mme GUILLEMOIS Lalatiana Enseignante et directrice
- Mme MARTIN Bénédicte Enseignante nouvellement nommée sur l'école de Chavannes.

⇒ ATSEM : Mme CARRA Céline

❖ **Cycle 2 /3 - BREN :**

⇒ Enseignantes :

- Mme HAMON Alexandra enseignante des CE2 et directrice de l'école
- Mme GUIBBERT Sandra enseignante des CM1 / CM2
- Mme DEMONT Marie enseignante des CM1 /CM2

**3) Effectifs et répartition**

**Effectifs par niveau :**

Marsaz		Chavannes			Bren		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	24	20	26	25	21	32	20
(sur 26 de prévus nés en 2015)		Total : 182 élèves (contre 186 l'année précédente)					

**Répartition par école et par classe :**

Marsaz		Chavannes		Bren		
PS/MS	MS/GS	Organisation en réflexion		CE2	CM1 /CM2	CM1/CM2
22 environs	22 environs			21	26	26
Mme BAUDRIER Elodie	Mme JEUNE Lydie	En réflexion		Mme HAMON Alexandra	Mme GUIBBERT Sandra	Mme DEMONT Marie

**4) Projets (RPI/Ecole/classes)**

❖ **Projets communs aux écoles du RPI :**

- **Journée conviviale :** marché de connaissances où les élèves partagent des savoir-faire en tant que maître et/ou élève. Cette journée s'est déroulée le 7 juin 2018.
- **Ecoles qui chantent :** projet incluant une formation pour les enseignants autour de l'enseignement du chant dans la classe associé à un travail annuel autour d'un répertoire de chansons. Ce projet se finalise par une rencontre entre écoles le 22 juin 2018 (présentation des chansons travaillées et activités partagées).
  - ⇒ les PS de MARSZAZ rencontrent les GS de Chavannes
  - ⇒ les MS de MARSZAZ accueillent l'école d'EYMEUX (GS)
  - ⇒ Les CP de CHAVANNES accueillent les CP de SAINT-BONNET DE VAL CLERIEUX
  - ⇒ Les CE1 de CHAVANNES se déplacent à Eymeux

- **Intervention climat scolaire :**

Travail sur la mise en place d'un climat scolaire « bienveillant » en continuité sur toutes classes du RPI (espaces d'écoute et de prises de paroles sécurisées et gestion de conflits). L'équipe du RPI a travaillé 2X3heures avec l'enseignante détachée de l'OCCE Emmanuelle Pain autour de ce thème.

❖ **MARSAZ : Année axée sur le thème des sciences qui s'est déclinée autour de 3 axes :**

- Autour des petites bêtes :
  - Elevages (ténébrions/papillons/vers de terre)
  - Travail autour des abeilles –visite de la miellerie de Bren le 24 mai 2018
- Autour du goût :
  - Ateliers partagés entre les élèves de l'école de Marsaz pour la semaine du goût
  - Ateliers de Cuisine partagée avec les lycéens du lycée de Tain-L'Hermitage que l'on remercie pour leur implication (rencontre qui a eu le lieu le 3 mai 2018).
  - Travail des MS autour du pain avec semis de grains de blé et récolte d'épis de blé.
- Autour du jardin :
  - Premier essai de jardin potager à pérenniser et continuer d'aménager sur les années futures : récoltes salades, fraises, radis, tomates.
  - Deux visites (une à l'automne et l'autre l'été) dans les cultures maraîchères de Mr GUILLON.
  - Floraison le village (bac à fleur réalisé par la mairie et fleuri par les élèves de Marsaz...un peu abîmé par les intempéries) + construction de bacs à fleurs et de panneaux fleuris pour accueillir les futurs PS).

❖ **CHAVANNES :**

- l'activité cirque s'est clôturée par une présentation du travail de chaque classe aux familles
- 2ème rencontre avec le Club des Bleuets de Chavannes avant les vacances de printemps : jeux de société, pétanque, fabrication de pompons, atelier dentelle et goûter
- fête du 100ème jour d'école
- GS et CP : participation au concours d'affiche du salon de l'habitat de Tain, une élève de CP a gagné (pour elle un baptême de l'air, pour les classes une sortie à la grotte Choranche)
- école ouverte aux familles, le mardi 3 juillet à 18h, autour d'un moment convivial

❖ **BREN :**

- Projet rivière avec sortie sur le terrain
- Projet « classe découverte » qui s'est très bien déroulé. Toutes les activités ont pu être réalisées. Une exposition sera présentée lors de la fête des écoles.
- Un projet d'aménagement de l'école avec des équipements sportifs est en réflexion.

**5) Fête des écoles**

Elle aura lieu le **VENDREDI 29 JUIN 2018** à côté du stade de Bren et s'organisera comme suit :

- ⇒ 17h-18h : KERMESSE avec plusieurs ateliers proposés aux enfants
- ⇒ 18h-19h : petites représentations et chants successifs des classes du RPI
- ⇒ 19h : remise de prix pour les élèves de CM2
- ⇒ à partir de 19h : REPAS

Un mot a été distribué dans les cahiers concernant les détails de l'organisation et les commandes des repas.

**6) Préparation de la rentrée**

- **Modalités d'inscriptions et d'admission dans les écoles**

Il y a deux ans, suite aux demandes des parents nous avons mis en place une simplification des tâches administratives. Les parents pouvaient seulement se rendre à la mairie de leur domicile pour réaliser le papier d'inscription à l'école. Or, après vérification, ce dispositif s'avère illégal car, dans le contexte du RPI, la mairie de la commune où se trouve l'école doit obligatoirement avoir pris connaissance des enfants inscrits à l'école de sa commune, cette prise de connaissance se traduit par le tampon des deux mairies concernées (domicile et école).

Les mairies évoquent une organisation interne pour faciliter les tâches administratives.

Un questionnaire a eu lieu autour de l'utilisation du logiciel « ONDE » (logiciel utilisé par les directeurs d'école pour les inscriptions et le suivi des effectifs) par les mairies.

- Fournitures scolaires à demander aux familles

MARSAZ	CHAVANNES :	BREN :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 boîte de mouchoirs</li> <li>- 1 gobelet</li> <li>- 1 couverture pour la sieste</li> <li>- 1 draps house</li> <li>- 1 paire de chausson</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-une trousse vide</li> <li>-un porte-vues (20 feuilles environ ou 40 vues)</li> <li>-une pochette cartonnée avec rabat à élastique</li> <li>-un paquet de 100 pochettes plastiques perforées</li> <li>- un cahier de textes pour les CP</li> <li>- une gourde ou une petite bouteille d'eau (CP et CE1)</li> <li>Pour les GS :</li> <li>- un gobelet</li> <li>- une boîte de lingettes</li> <li>Pour tous :</li> <li>- une boîte de mouchoirs</li> <li>- une paire de chaussons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une trousse vide</li> <li>-1 boîte de mouchoirs</li> </ul>

**7) Transports scolaires : réglementation et gestion**

• Intervention sécurité :

- Une intervention autour de la sécurité dans le car a eue lieu le vendredi 25 mai 2018 pour les 3 écoles du RPI.
- Partie théorique avec du matériel de présentation (playmobils, routes...)
- Une partie pratique avec les élèves dans un car mis à disposition.
- Intervention très intéressante autant pour les élèves que pour les enseignantes ou ATSEM.

• Réglementation et cartes de transport :

Une réunion a eu lieu le **lundi 14 mai 2018** avec des membres du conseil régional, les mairies et les directrices. Les documents d'inscription pour le renouvellement de la carte ou pour l'acquisition d'une carte de transport seront distribués par les écoles dès demain (mardi 19 juin 2018). Une notice explicative a été rédigée et sera distribuée aux familles souhaitant que leur enfant prenne le car.

**En voici les principaux axes (pour rappel) :**

**Le transport scolaire gratuit** entre communes s'effectue

- sur **des trajets d'école à école**,
- ou **domicile/école** si ils sont dans deux communes différentes.

Si l'école de l'enfant se trouve dans sa commune de résidence, le **transport devient payant** :

==> Le titre de transport payant coûte **135 €/an/enfant**.

Votre enfant va chez la nounou :

==> La famille doit fournir une attestation + adresse de l'assistante maternelle. Attention, c'est l'adresse du domicile des parents qui fait foi.

**Si l'assistante maternelle habite dans la même commune que l'école de votre enfant, le transport pour votre enfant est payant.**

Votre enfant fréquente la garderie dans l'une des écoles du RPI

Le transport scolaire utilisé dans le cadre d'un **trajet école - garderie est gratuit**, et ne nécessite pas de carte de transport. Pas de formulaire à remplir.

**Attention, sur ce trajet votre enfant prend le car dans la limite des places disponibles.**

Si le car est complet, les enfants se rendant dans les garderies ne seront pas prioritaires.

Il faut donc envisager qu'un élève ne puisse pas rejoindre la garderie et qu'il soit obligé de rester dans son école. Nous

nous posons la question de qui prendra alors en charge cet élève en particulier si ce même jour il n'y a pas de garderie dans l'école en question.

#### ⇒ **Nouveauté :**

*Lorsqu'un élève est inscrit sur un trajet, ils se doivent de fréquenter le car régulièrement pour réaliser ce trajet. On ne peut pas prendre une carte « au cas où » quelques jours dans l'année il y aurait besoin de prendre le car.*

*Ce nouveau dispositif permet de libérer des places dans le car et répond aux conditions d'assurances.*

#### **8) Activité piscine**

Pour la 1ère année, elle s'est déroulée à Linaé, Tain jusqu'au 3 juillet, pour les CP et les CE1, soit 46 élèves.

Il a fallu un temps d'adaptation avec la nouvelle équipe et le nouveau projet pédagogique.

Deux adultes agréés et un adulte non agréé accompagnent le groupe à chaque séance, l'adulte non agréé étant une aide pour les élèves et la surveillance dans les vestiaires ou les allers retours aux toilettes par exemple (gestion de groupe hors bassin).

Cette année les modalités pour les bénévoles agréés changent : avant de passer le test d'agrément, on s'inscrit auprès de la directrice et on remplit une fiche de renseignements et on fournit un extrait B3 du casier judiciaire.

→ Un agrément est valable 5 ans.

#### **9) Diffusion du compte rendu du Conseil d'École**

Ce sujet avait déjà été évoqué au premier conseil d'école de l'année scolaire, les options de diffusion retenues sont les suivantes :

- 1/ **transmettre le compte rendu aux délégués de parents d'élèves** (titulaires ou suppléants) par mail qui peuvent relayer l'information aux parents d'élèves via une liste de diffusion. Les adresses de cette liste de diffusion seront transmises par les directrices de chaque école.
- 2/ **mettre les comptes rendus en accès libre sur les sites des 3 mairies du RPI** (en tenant compte de la difficulté de la maintenance et de la mise à jour des sites des mairies).
- 3/ **afficher les comptes rendus dans les 3 écoles** : pour ce faire Chavannes et Bren auraient besoin d'un panneau plus grand ou d'un panneau d'affichage complémentaire. En effet, pour les cycles 2 et 3 les parents ne rentrant plus dans les écoles pour venir chercher leurs enfants, il serait pertinent que les affichages soient placés à l'extérieur des écoles avec un emplacement et un panneau prévu à cet effet.

#### **10) Constitution du bureau des élections pour l'année 2018.**

Nous proposons la date du **JEUDI 20 SEPTEMBRE à 18h** pour constituer le bureau des élections de parents d'élèves pour l'année 2018/2019.

Cette réunion aura pour but de vérifier les listes électorales, de fixer les horaires et les modalités de préparation et d'organisation des élections de parents d'élèves (tenue du bureau de vote..). Deux dates seront proposées dans la circulaire de rentrée 2017.

A cette réunion devront être présents :

- **Les 3 directrices** : Mme GUILLEMOIS, Mme BAUDRIER, Mme HAMON.
- **un représentant de parent de chaque école** : Mme AZZOPARDI, Mr LIEBAULT, Mme CHANAL

#### **11) Remerciements :**

- les bibliothèques des 3 communes
- Association cantine / garderie (pour leur investissement conséquent depuis plusieurs années en particulier pour le don de 2000 euros par école)
- Marelle (pour l'argent alloué aux sorties scolaires et la gestion des différents événements de l'année scolaire pour faire vivre ces projets)
- Les trois mairies (maires et personnel communaux)
- Emmanuelle Pain (déléguée départementale OCCE) qui est venue
- Parents accompagnateurs

- Les intervenants des différents projets scolaires
- Les parents d'élèves délégués pour leur engagement et leur présence

## Parole aux mairies

### 12) Organisation et changements concernant la cantine et la garderie pour le RPI :

L'association cantine-garderie cesse son activité. Les mairies du RPI ont dans cette optique réalisé une demande de création d'un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). Aucune réponse positive n'étant donnée pour le moment ces dernières ont réfléchi à une démarche intermédiaire pour assurer la gestion des cantines et des garderies du RPI. Le travail de remédiation étant considérable, la réflexion se poursuit toujours aujourd'hui mais quelques éléments peuvent être communiqués :

- Les inscriptions seraient réalisées sur un logiciel où un portail serait dédié aux familles. Chaque famille aurait un espace, un identifiant et une adresse mail.
- Le paiement serait effectué en amont (système de pré-paiement) et en carte bancaire uniquement (des discussions au cas par cas avec justificatifs pourraient avoir lieu si jamais des familles ne possèdent aucune carte bancaire).
- Un poste spécifique a été créé pour garder le lien avec les familles : une personne travaillera 5h par semaine en mairie de Marsaz pour assurer une permanence quotidienne (tous les matins) pour informer, répondre aux questions...
- Le règlement intérieur a été modifié à cette occasion.
- Une réunion publique aura lieu le **28 aout 2018** pour présenter le logiciel et expliquer les changements. Un mot passera dans les cahiers de liaison avant la fin de l'année scolaire pour plus de précisions.

**Concernant les repas cantine :** un appel d'offre a été lancé auprès de 3 traiteurs.

**Concernant les garderies :** les horaires restent inchangés dans écoles (matin et après-midi). Un document d'information détaillée sera communiqué aux familles par le biais des écoles du RPI.

## Parole aux délégués des parents

Les parents remercient Mr DANONNAY pour la poursuite de l'année de CP après un début d'année scolaire mouvementé.

Les parents remercient aussi l'équipe de l'école de Bren pour la classe découverte.

**Clôture de séance :** Le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2017/2018 a été clôturé à 19h 25 .